

Résolution de MM. Guy Dossan, Mme Michèle Ducret, MM. Michel Ducret, Alain Fischer, Mme Catherine Hämmerli-Lang, MM. Bernard Lescaze, Pierre Maudet et René Winet: «Guerre du feu: pour enterrer la hache, il faut être deux».

(renvoyée à la commission des sports et de la sécurité par le Conseil municipal lors de la séance du 12 septembre 2000)

(renvoyée à nouveau à la commission des sports et de la sécurité par le Conseil municipal lors de la séance du 15 janvier 2003, dans le rapport R-17 A)

PROJET DE RÉSOLUTION

Considérant que:

- l'Etat de Genève, les communes et la Ville ont entamé il y a deux ans des discussions en vue de regrouper les différents acteurs, cantonaux et municipaux, de la sécurité civile à Genève;
- ces discussions ont débouché sur l'élaboration d'un projet de «Sécurité civile Genève» émanant des secrétaires généraux des trois entités concernées, dont la Ville;
- ce projet a donné lieu à une vive controverse au sein des organismes de la Ville chargés de la sécurité (SIS et PC) qui ont élaboré à leur tour un contre-projet baptisé «Sécurité genevoise intercommunale»;
- ces deux projets apportent des propositions d'améliorations qualitatives et d'économies intéressantes, reflétant également la position des professionnels actifs sur le terrain;
- tant les revendications de la Ville sur une meilleure répartition des charges financières du SIS que celles des communes sur une participation aux processus de décision (par exemple sur les investissements) n'ont pas été à ce jour satisfaites;
- le Conseil administratif a récemment déclaré ne plus vouloir entrer en matière sur ces questions de réorganisation (presse du 9 mars 2000),

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à reprendre sans délai les discussions avec les communes genevoises et l'Etat au sujet d'un regroupement des forces de sécurité civile genevoises qui profite à l'ensemble de la population tout en préservant les compétences techniques et les intérêts financiers de la Ville.